

Décret

Générale

colonial

Décret n° 5 NOVEMBRE 1970 portant désignation de membres du Conseil d'administration de la Société immobilière de Diibouti et du Territoire Français des Afars et des Issas.

n° 5

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
5 novembre 1970

Numéro JO
n° 23 du 10/12/1970

Date du numéro
10 décembre 1970

TEXTE INTÉGRAL

Par décret, en date du 5 novembre 1970, est reconduit dans ses fonctions de membre du Conseil d'administration de la Société immobilière de Djibouti et du Territoire Français des Afars et des Issas, en qualité de représentant du Ministre délégué auprès du Premier Ministre, chargé des départements et territoire d'outre-mer. M. Hassan Ali Guelle, dit Kayad, chef de quartier de la ville de Diibouti. Par décret, en date du 5 novembre 1970, est nommé membre du Conseil d'administration de la Société immobilière de Djibouti et du Territoire Français des Afars et des Issas, sur présentation du représentant du Gouvernement de la République : M. Jacques Rinino, directeur de l'agence locale de la Banque de l'Indochine, en remplacement de M. Claude Chauvin de Précourt.